



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Saison 2018/2019

17 rue du Maréchal Leclerc 95800 COURDIMANCHE

assc.griffon@gmail.com

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal - Ville :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Courriel :

CADRE PHOTO

PERSONNES A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM et prénom :

Tél. :

NOM et prénom :

Tél. :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (père/mère/responsable légal)*,

AUTORISE mon enfant (nom, prénom),

à pratiquer

- Au sein de son club.
- À l'extérieur : dans le cadre de journée découverte/initiation, dans le cadre d'échange interclubs, dans le cadre compétitif.

Cette autorisation est valable pour la saison 2018/2019.

Fait à

Le

Signature(s)

*Barrer les mentions inutiles.



FICHE D'INSCRIPTION

Saison 2018/2019

17 rue du Maréchal Leclerc 95800 COURDIMANCHE

assc.griffon@gmail.com

Discipline(s) choisie(s) : BOXE FRANÇAISE CHAUSS'FIGHT KICK BOXING/K1 RULES

PUBLIC	ADHESION	LICENCE	TOTAL COTISATION	A COCHER
De 6 à 11 ans	130€	35€	165€	
De 12 à 14 ans	180€	35€	215€	
De 15 à 17 ans	190€	35€	225€	
À partir de 18 ans	200€	35€	235€	
Compétiteur*	180€	35€	215€	
100% féminine	100€	35€	135€	
Handisport	130€	35€	165€	
Encadrant	-	35€	35€	
Cotisation soutien	20€ minimum	-	

*Les compétiteurs doivent ajouter 15€ pour le passeport qui est valable 4 ans à compter de l'année d'achat

Si plusieurs disciplines sont choisies, l'adhérent devra s'acquitter d'une à deux licences supplémentaires

L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur, ceux-ci sont à la disposition de l'adhérent auprès des professeurs, au siège social de l'association ou sur le site internet du club.

TARIFS SPÉCIAUX

Tarif famille à partir de deux licenciés : -10% sur l'adhésion à laquelle s'ajoute la licence.

PIÈCES À FOURNIR

- 📄 La fiche de renseignements dûment complétée.
- 📄 2 photos d'identité (avec nom et prénom au dos) dont l'une sera collée sur le formulaire.
- 📄 Le certificat médical - datant de moins de deux mois - de non contre-indication à la pratique et à la compétition avec la mention « sport de contact, boxe française ». Il sera renouvelable chaque année pour les compétiteurs et obligatoire pour les adhérents 2018/2019. Le certificat médical est valable 3 ans pour les loisirs.

RÈGLEMENT

Paiement par chèque(s)	Paiement en espèces
Encaissement à partir du 1 ^{er} octobre 2018. 3 chèques maximum sont acceptés, sans frais, à l'ordre de l'ASSC-GRIFFON (noter au dos les nom et prénom de l'adhérent).	Seule la totalité de la cotisation est acceptée.